

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire eurl

Par **Rapou19**, le **12/02/2017** à **21:13**

Bonsoir
Mon conjoint vient d'avoir un jugement pour la résolution du plan et liquidation judiciaire. Nous sommes pacsés 2 enfants une maison en indivision peut-on nous prendre nos biens personnels et saisir la maison pas déclaration d'insaisissabilité? Si un proche nous aide financièrement est-ce possible merci.

Par **BrunoDeprais**, le **12/02/2017** à **23:51**

Bonsoir
Une eurl est une personne morale différente, pour laquelle la responsabilité se limite au montant des apports.
Si vous n'avez pas fait de cautionnement privé ou de fraude, en théorie vous ne risquez rien.
Il n'en est pas de même si votre conjoint cotisait au RSI ou s'il y a des dettes style TVA.
Bien sûr qu'un proche peut vous aider financièrement.